

FORMES D'ORGANISATION POLITIQUES ET ADMINISTRATIVES FEODALES SUR LE TERRITOIRE DU PAYS DE BARSA (IX^E - XVIII^E SIECLES)

Ana-Maria Pop

Rezumat: Din cele mai vechi timpuri și până în prezent, omul a simțit nevoia de apartenență la un teritoriu. Omul, prin activitatea și mentalitățile sale, și-a creionat un spațiu al său, identificându-se cu acesta. În România, cele mai reprezentative regiuni geografice mentale, în care activitatea antropică, componenta naturală și elementele istorice s-au îmbinat perfect, sunt „țările”, cu un mod specific de percepere a spațiului trăit.

Țara Bârsei, prin excelență, este o astfel de regiune geografică, suprapusă unor vechi unități administrativ-teritoriale, particularizată prin elemente socio-culturale, economice, mentale distincte.

Pornindu-se de la existența unor obști sătești sau uniuni de obști sătești s-a urmărit evoluția acestora până la cristalizarea unor instituții cneziale și voievodale. Apărute la început ca instituții autentice românești, dar prezente sub diferite denumiri (voievodat, district, comitat, „țară”), acestea și-au adus aportul prin crearea unor instituții administrative, care guvernau activitatea locuitorilor. Un cuvânt de spus îl vor avea de-a lungul evului mediu și colonizările sașilor și secuilor de către regalitatea maghiară, care își vor implementa propriile forme de organizare și care se vor suprapune celor deja existente, fără a le elimina.

Toate aceste forme de organizare administrativ-teritoriale vor contribui la imaginea sistemului administrativ al regiunii Țara Bârsei, demonstrând încă o dată în plus prin prezența românilor cât și a populațiilor colonizate perpetuarea identității regionale.

A partir de l'identification des premières traces humaines jusqu'à la cristallisation des premières formations de l'État, de la consolidation d'une institution sous forme de voïvodat et de sa continuité pendant l'époque féodale, il n'y avait pas que des étapes naturelles d'évolution de systématiser une région historique. C'est le cas du Pays de Barsa, un ancien foyer de civilisation et une résultante des procès intenses de "bouleversement" national, ethnique ou social. Celle-ci, compris au sens actuel, représente une région géographique, superposée à des réalités historiques, ayant une certaine manière de valorisation économique et une certaine identification des habitants à l'espace habité.¹

Cette connotation du terme "pays" a été différente le long des siècles, en étant adéquate aux réalités de chaque époque. Pendant la période daco-romane, le

syntagme (d'origine latine: "terra", c'est-à-dire "terre") était utilisée pour montrer les valences territoriales, plus précisément une région organisée du point de vue politico territoriale. La notion acquerra pendant le Moyen Age des nouvelles significations, comprenant le sens d'une aire géographique étendue, qui incluait aussi les gens susceptibles de la représenter devant les autorités. Une fois instaurée les premières unions d'assemblées villageoises, le "pays" deviendra une unité politico administrative, troublée, d'un côté par les invasions des peuples barbares, qui vont essayer d'imposer leur autorité ou, d'autre côté par l'influence du royaume hongrois qui essaiera d'imposer les formes d'organisation des colons.

Dès le début, les territoires de la Transylvanie ont été couverts par un grand nombre d'établissements villageois, les causes de ce pourcentage élevé en étant multiples. Parmi ces causes on fait recours au phénomène de "voltige" de la population ou aux colonisations des populations étrangères imposées par le pouvoir central afin d'assurer la défense des territoires conquis ou pour conquérir d'autres.

L'assemblée villageoise – berceau de la civilisation "barsane"

La position géographique favorable, l'existence d'un fond dépressionnaire, entouré par des monts, les sols fertiles et la présence d'un réseau hydrographique constituait des fortes raisons pour la présence de l'homme dans la région de Barsa. Les plus anciennes traces de l'activité humaine sont certifiées du Paléolithique moyen, en se superposant à *la culture moustérienne*², quand les gens peuplaient les grottes des montagnes³. En utilisant comme matière première la roche locale (silex ou grès), les autochtones vont commencer à exploiter la terre, pour s'assurer les besoins physiologiques, en faisant recours à la force de traction animale. A côté de l'élevage de animaux ou de la culture des plantes, la pratique des certains métiers ménagers devient une occupation spécifique à la seconde culture matérielle, la *culture de Cris* (identifiées aux pieds de la colline Lempes, commune Harman)⁴.

La civilisation néolithique, attestée archéologiquement en Brasov, Harman, Halchiu, Feldioara, Cristian, Rasnov, Bod, Ariusd, Rotbav correspond à une période de perfectionnement et de diversification des instruments ou à l'introduction des nouvelles techniques de leur transformation⁵. Le passage vers la civilisation des métaux est réalisé sous l'influence des traques-daces, vu au niveau d'établissements. Pendant l'époque du bronze, surtout dans la période *Hallstatt*, dans l'âtre du Brasov on avait identifié plusieurs nécropoles, parmi lesquelles celle de la colline Melcilor ou Sprengi (Brasov), colline Lempes (Harman) ou colline Popilor (Ariusd), éponymes de la culture *Schneckenberg*⁶. Toujours sur le

territoire de Barsa ont été certifiées archéologiquement des traces d'autres cultures matérielles, telles de la culture *Tei*, *Wietenberg* ou *Noua*, des témoins incontestables des Traques. Composées au début dans des petites communautés, sous la forme des assemblées villageoises, pour faciliter les échanges économiques entre ces communautés, ils se sont réunis dans des petites associations d'assemblées villageoises, où les chefs avaient „*des attributions socio-juridiques, socio-économiques, socio-politiques et militaires*”⁷.

La seconde époque du fer *La Tène* correspond à la consolidation de la civilisation geto-dace. On avait véhiculé plusieurs hypothèses concernant l'origine de la population autochtone de ce territoire, il y avait des voix⁸ qui disaient que c'était soit les Celtes qui ont laissé une empreinte décisive sur la population autochtone soit d'autres peuples⁹. Le plus important c'est le fait que le passage des Celtes n'a pas réussi d'écarter les autochtones, qui ont gardé leur individualité. Les recherches archéologiques ont été au jour plus de vingt établissements daces, telles: Teliu, Crizbav, Rasnov, Codlea, Brasov, Feldioara, Ormenis, Cristian, Rasnov-Blocuri, Prejmer, Sanpetru, Bod, Ghimbav, Halchiu, Rotbav, Apata¹⁰. L'assemblée villageoise représentait la cellule sociale fondamentale, quoiqu'il n'y ait pas des documents écrits pour démontrer l'existence de cette assemblée pendant l'Etat dace¹¹. Aux richesses des daces n'ont pas resté indifférents ni les Romains, qui avaient transformé le territoire dace en province romaine. Les vagues migratoires des IV^e-VIII^e siècles, respectivement les Huns, les Gépides, les Ostrogothes et les Avars n'ont pas réussi de subir les territoires transylvains, en s'y heurtant d'une forte organisation des habitants autochtones.

Les vestiges archéologiques sont restés les plus solides témoins de l'existence d'une population sur le territoire analysé avant les colonisations des Allemands ou des Szeklers¹². Tout en analysant les documents historiographiques et les témoins de nombreux historiens, on peut affirmer qu'au moment de l'établissement des cavaliers teutons allemands dans le Pays de Barsa, celle-ci était déjà habitée.

Dans les dépressions naturelles, dans les vallées des rivières, la société était organisée dans des assemblées villageoises. Par la réunion des assemblées on va créer des structures de l'Etat caractéristiques au IX^e siècle, respectivement des "cnezat" ou des voïvodats plus étendus géographiquement et plus forts du point de vue socio-économique et sociopolitique. Les quelques concentrations démographiques¹³, existantes dans les XI^e-XII^e siècles, se sont réunies, graduellement, dans une seule formation politique, celle du voïvodat, un résultat d'un "*développement historique ininterrompu*"¹⁴.

Les assemblées villageoises, fondement social des unités politico-administratives sont identifiées sur le territoire du Pays de Barsa *"sur la rive gauche de l'Olt Supérieur, dans la dépression de Buzau Transylvain, dans la dépression de Barsa, dans la dépression de Bran-Rasnov, dans la dépression Codlea-Feldioara"*¹⁵, leur existence étant prolongée sous l'aspect d'un district de Barsa. Ils ont été identifiés presque 25 assemblées villageoises, séparées en plusieurs concentrations démographiques.

Certainement ces établissements n'étaient pas les seuls existants, de telles concentrations humaines nous retrouverons aussi sur le territoire des localités Sfantu Gheorghe, Ozun, Reci, Olteni, Cernatu, Poian¹⁶ ou Ghidfalau, Zabala, Anghelus, Oituz¹⁷.

La principale raison pour laquelle ces assemblées se réunissaient (surtout le cas du district) a été la volonté des autorités de consolider leur pouvoir politico-militaire. Elles étaient composées par des établissements ruraux, ayant un certain nombre d'habitants, calculé par rapport à la surface du territoire. La plupart de la population incluait des paysans. La principale propriété de l'assemblée était la terre, divisée régulièrement après trois années, par familles. On peut parler de l'existence d'une agriculture de type "sort"¹⁸, justement une conséquence directe du tirer au sort le droit de possession sur la terre.

C'est sûr qu'il n'y avait pas une égalité socio juridique entre les habitants. Le fait que certaines familles détenaient un "sort" plus grand ou bon était la preuve de la différenciation sociale. Les chefs des communautés étaient élus parmi les gens de l'intérieur de celle-ci, en provenant de familles avec une très bonne fortune matérielle. Quoiqu'il n'y ait pas une stratification sociale précise, la population connaissait une certaine stratification, consentie par des lois non écrites ou par des coutumes.

Formations d'organisation dans les IX^e-XI^e siècles

Pendant les IX^e-XI^e siècles, à côté d'assemblées villageoises "barsanes" il y avait aussi une organisation politique plus large, qui comprenait tous ces formations autochtones, sous la forme de voïvodat. À partir de la carte réalisée par Salvan Florin, 1996, p. 43 il peut être identifié quelques concentrations villageoises, conduits par un "cneaz" ou voïvode, illustrées en bas:

- l'union d'assemblée de Brasov, ayant le centre au Brasov;
- l'union d'assemblée qui réunissait les établissements Codlea, Sanpetru, Bod, Harman et Prejmer, ayant le siège à Hărman;
- l'union d'assemblée, qui incluait les localités Teliu, Budila, Micfalau, Satul lui Dominic et Puhna, avec le centre à Teliu;

- l'union d'assemblée, composée par les villages Baciú, Turches, Cernatu, Satulung, Zizin, avec le centre soit à Satulung, soit à Cernatu;
- l'union d'assemblée, réunie par les localités Dumbravita, Crizbav, Rotbav, Feldioara, avec le centre à Feldioara;
- l'union d'assemblée, composée du Bran, Zarnesti et Rasnov, ayant la résidence à Bran.

Avant s'arrêter sur le premier voïvodat, qui a étendu ses limites aussi sur le territoire de Pays de Barsa on va rappeler le fait que dans la chronique *Gesta Hungarorum (Les faits des Hongrois)* d'Anonymus sont mentionnés les trois voïvodats roumains et slaves: le voïvodat de Menumorut, le voïvodat de Glad et le voïvodat de Gelu.

Lorsque la domination hongroise a conquis le voïvodat de Crisana (de Menumorut, "*inclus entre Tisa et la forêt Igfon et entre Mures et Somes*"¹⁹ et ultérieurement celui de Banat (du voïvodat de Glad, compris entre Mureş et le Donau), les rois hongrois se sont arrêtés sur les contrées transylvaines, non pas par hasard mais justement ayant le désir de conquérir ce territoire.

Dans aucun document il n'y a pas une référence sur les limites distinctes du **voïvodat de Gelu**, mais on suppose que celui-ci était superposé à l'entière Transylvanie. En ce qui concerne les frontières de ce voïvodat, Ştefan Pascu accentue le fait que ce voïvodat incluait "*le territoire compris entre les Carpates, dès Portes de Meses envers ouest, jusqu'au bord méridional et de l'est du Plateau de la Transylvanie*"²⁰, donc implicitement le Pays de Barsa.

Le voïvodat de Gelu conquis, les Hongrois ont essayé de régner dans cette région, en étant appelé un grand et fort duc Gyla²¹, qui va mettre le fondement de la seconde formation (à la fin du X^e siècle-XI^e siècle) – **le voïvodat de Gyla**. Une importante contribution pour connaître mieux cette seconde formation politique trouvée à l'intérieur de la Transylvanie a été toujours rendue par Ştefan Pascu, selon lequel ce voïvodat incluait "*La vallée du Somes de sa sortie du pays de Sylvania jusqu'aux origines: Les Monts Rodna (Somesul Mare), Les Monts Gilau (Somesul Mic)*", "*Le Plateau de la Transylvanie et les Monts Apuseni, la vallée de Mures après son sortie des Monts Gurghiu et jusqu'au Pays de Zarand*"²².

Plusieurs controverses se sont déployées autour de la délimitation correcte des limites de ce voïvodat. Ion A. Pop²³ agrée Ştefan Pascu en ce qui concerne la situation incertaine des limites, surtout celle de l'est mais cette limite n'était pas en fait si étendue, le critère envisagé étant fondé par les territoires trouvées sous contrôle hongrois, "*probablement terra Ultrasilvana comprise par Anonymus à l'époque de Gelou était, probablement, celle qui venait d'entrer sous contrôle*

hongrois et dont, environ l'année 1150 ou après peu cette date, le voïvodat détenait l'autorité"²⁴.

Des témoins de la prospérité pendant le voïvodat de Gyla sont les découvertes des quelques objets de cuivre, argent et fer et aussi la pratique des quelques métiers, qui ont été inclus dans le circuit commercial médiéval.

Une fois instaurée l'invasion des populations barbares (Goths, Vandales) est apparue une instabilité politique pour les suivantes sept siècles. Les Petchenègues (entre 1002-1003) et les Bulgares vont arriver sur le territoire de la Transylvanie dans les IX^e-X^e siècles, un rôle primordial étant joué par la création des voïvodats (des plus petites ou des grandes unités politiques). Une conséquence directe de ces transformations politiques a été le fait que ces unions d'assemblées se sont concrétisées aussi dans la consolidation du "pays", en marquant ainsi le passage vers la société féodale.

A la fin du IX^e siècle (à partir de l'année 895), les Hongrois (d'origine finno-ougrienne) vont prendre le contrôle sur la Plaine Pannonique, en immigrant de la région septentrionale vers la Mer Noire. Les Hongrois ont essayé à imposer leur domination, mais ils n'ont pas réussi qu'à se superposer sur la population déjà existante.

Le voïvodat – unité sociopolitique et socio juridique

A côté des assemblées villageoises locales ou territoriales il y avait aussi une organisation plus large, qui représentait une union de ceux-ci trouvées sous de formes différentes, telles "voïvodat" ou "cnezat". L'historien Lupas Ioan soutenait le fait qu'au début du XIII^e siècle à l'arrivée des Cavaliers Teutons, le territoire "barsan" était déjà habitée, en y rencontrant une organisation politique sous la forme du voïvodat²⁵. Au fondement des principautés ou des voïvodats étaient les assemblées villageoises autochtones "barsanes", le long des suivants siècles étant mis en évidence des assemblées villageois allemands ou propres aux Szeklers, qui vont donner naissance aux unités politico administratives propres.

Un autre problème qui doit être mis en discussion a été celui du sens conférée à la syntagme „*terram desertam et inhabitatam*”. On avait véhiculée deux sens, soit celui d'une terre déserte, sans habitants, soit une terre sans récoltes. Mais cette notion ne doit pas être interprétée textuellement. En ne retrouvant pas une organisation politico administrative précise, les Allemands ont trouvé une région non organisée du point de vue politique, dont le territoire abritait déjà une population roumaine.

Les comitats régals, création du royaume hongrois, fondés dans le XII^e siècle n'ont pas réussi d'écarter le développement des institutions existantes. Les

autorités locales ont essayé à remplacer les institutions autonomes roumaines avec des formes étrangères, propres aux peuples colonisés. Cela explique aussi le fait qu'on ne rencontre aucun nom de voïvode du territoire de Barsa et qu'il n'y a pas de références sur le voïvodat de Barsa.

Les transformations et les évolutions à l'intérieur des assemblées ont déterminé d'importants changements aussi dans l'organisation de la société. Les plusieurs cas, les institutions politiques ont été superposées, en provoquant une confusion de ces termes. Les ressemblances ont été rendues à partir de la constitution de celles-ci comme unions d'assemblées. A partir de cette similitude on distingue aussi la première différence, celle dimensionnelle (le nombre plus élevé de villages, au cas des districts). Le second tour, les districts comprennent plusieurs "cnezats" territoriaux ou plusieurs unions d'assemblées. Le trait particulier des districts est donnée par leurs fonctions, c'est-à-dire les districts ont un caractère administratif territorial et les voïvodats une fonctionnalité juridique.

Le voïvodat a été mieux gardé dans cette zone dépressionnaire justement par la conservation plus forte des assemblées villageoises roumaines, c'est toujours ici que les relations féodales ont subi des retards concernant leur consolidation. Le chef de l'assemblée villageoise était connu sous la dénomination de *juge* ou "*cneaz*"²⁶ De tels "*cneaz*"²⁷ il y avait aussi sur le territoire du Pays de Barsa. La continuité de ces noms a été maintenue même sous domination hongroise, dans les documents hongrois ou allemands, ceux-ci étant connus comme "*cneaz*", mais en s'appelant *folnog* (dans la langue hongroise) ou *Hann* (dans la langue allemande)²⁸.

Même si dans les documents de l'époque il n'y a aucun nom de voïvode du Pays de Barsa ou aucune référence au voïvodat roumain on retrouve, sous d'autres dénominations, la même institution administrative.

En remplaçant la domination des Petchenègues avec celle hongroise, le territoire a été partagé en comitats²⁹, respectivement Solnoc (1047), Dăbâca (1164), Cluj (1175), Alba (1176), Târnava (1214), Sibiu (1224), etc., en y créant ultérieurement d'autres comitats. On retrouve données sur l'existence d'un comitat de "Burcia" (Pays de Barsa) à peine l'année 1288³⁰. Le pays de Barsa apparaît, dans les XIII^e, XIV^e et XV^e siècles, sous plusieurs syntagmes, ayant des différentes significations administratives territoriales³¹. Premièrement, le Pays de Barsa, est identifiée au terme de *région*, en recevant ensuite d'autres dénominations, telles: *district, province, comitat et siège*³².

Par l'analyse de 209 documents, démarche accomplie avec une méticulosité particulière, Florin Salvan³³ a réalisé une situation des unités administratives -territoriales présentes dans le Pays de Barsa, dans les XIII^e-XV^e

siècles, en établissant la fréquence de leur répétition dans les documents pendant l'intervalle spécifiée³⁴ (tableau 1).

Tableau 1
Les unités administratives - territoriales du Pays de Barsa
dans les XIII^e-XV^e siècles (adaptation selon Florin Salvan, 1996)

Dénomination	Années (siècle)	Mentions des documents
Pays de Barsa	1211-1278, 1349, 1413-1471 (XIII-XV)	83 (39,71%)
District de Brasov (de Barsa)	1331-1398, 1404-1493 (XIV-XV)	65 (31,10%)
Province Braşov (Barsa) - région - territoire	1355-1395, 1420-1467, 1444, 1452 (XIV-XV)	22 (10,53%)
Comitat de Brasov	1288-1294, 1355-1361, 1327-1380, 1361, 1395, 1373-1398 (XIII-XV)	33 (15,79%)
Siège de Brasov	1351-1396 (XIII)	6 (2,87%)

L'ancienne notion rencontrée, ayant un sens politico administratif, est celle de "pays", étant, pour la première fois, certifiée dans des documents en 1211. Celui-ci incluait Brasov avec les 13 localités libres: Feldioara, Codlea, Prejmer, Rasnov, Maierus, Rotbav, Halchiu, Bod, Sanpetru, Harman, Vulcan, Ghimbav, Cristian. **Les districts roumains ont représenté des institutions autonomes, malgré les essais des rois hongrois de les transformer en comitats, ils ont survécu le long du Moyen Age comme institutions administratives distinctes,** sur lesquelles se sont ajoutés les institutions socio juridiques des rois.

Le terme "pays" exprime autant que le voïvodat une unité politico administrative autonome. Cette syntagme se rencontre de telle sorte dans 24 documents, le long du XIII^e siècle, 1 document pendant le suivant siècle et 58 le long du XV^e siècle. La première forme désignée a été liée au syntagme "terra", en se superposant à un certain territoire. Les origines de ce mot doivent être cherchées dans la langue latine, "terra" désignant la terre, le territoire. *"Le passage au sens de terra au celui de pays, région a eu lieu sur le terrain roumain"*³⁵.

Florin Salvan, et aussi Ion Coteanu avoue que, "les pays" étaient des régions, des contrées ou des territoires peuplés avec des Roumains, qui avaient comme principale occupation l'agriculture³⁶.

Le mot *district* apparaît pour la première fois dans un document de l'année 1331, ayant une riche fréquence pendant les XIV^e-XV^e siècles³⁷. Ce qui est digne d'apprécier c'est le fait que l'utilisation du terme district n'écarte pas la notion de

"pays", qui désigne toujours un district. L'exemple le plus édifiant est offert par le roi Sigismund, qui en se rapportant à ce territoire superpose les deux notions "le district ou le Pays de Barsa"³⁸.

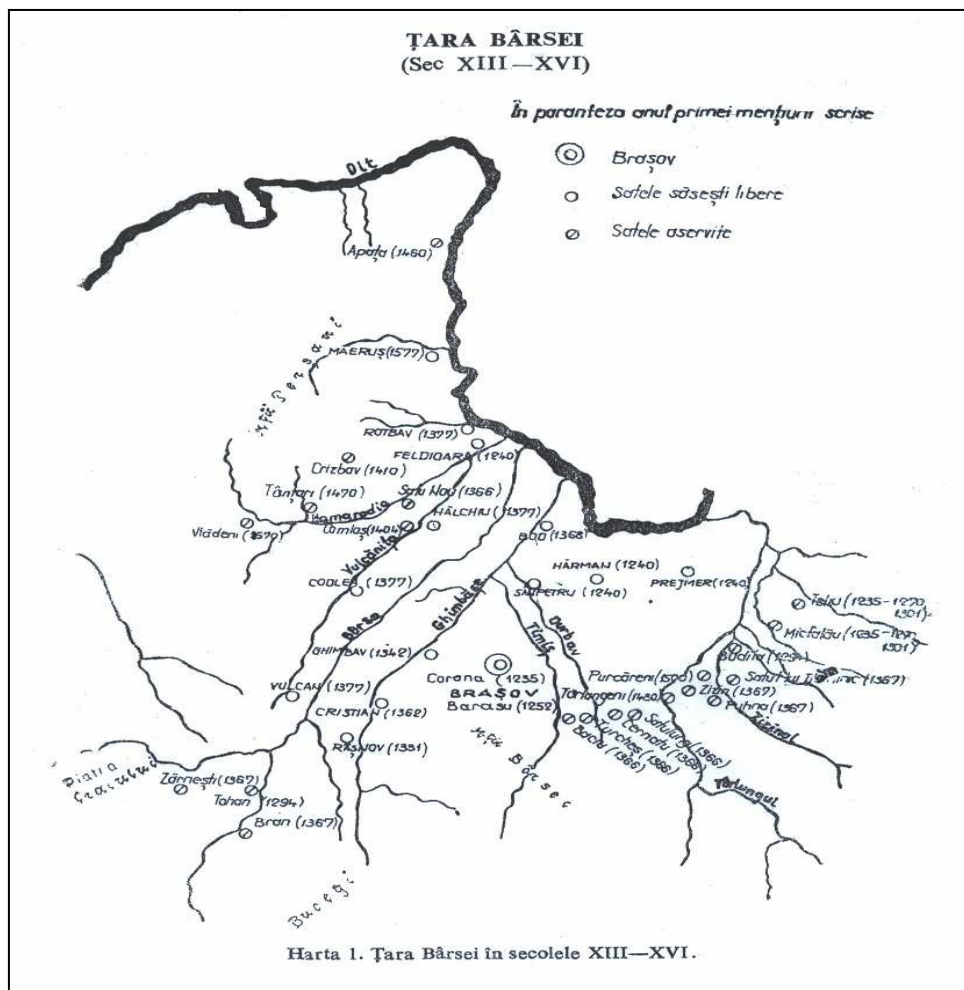


Fig. 1. Pays de Barsa dans les XIII^e-XVI^e siècles (selon Florin Salvan, 1996)

Autour du syntagme "district" se sont combattues plusieurs discussions. Parmi ceux qui ont présenté un réel intérêt sur ce sujet, on mentionne G. E. Müller, qui confère au „district” deux connotations: l'un plus étroit, en se superposant aux localités allemandes libres, et un autre plus large, qui coïncide à l'entier ensemble d'établissements du Pays de Barsa, tant libres que dépendantes, roumaines et mixtes. Killyen Franz, en échange, met l'accent sur l'identification de cette unité administrative aux localités allemandes libres³⁹.

Un autre avis appartient à l'historien Ștefan Pascu qui avait identifié trois types de districts sur le territoire de la Transylvanie⁴⁰:

- districts qui comprennent des vastes aires, y inclue la notion de "pays";

- districts répandus dans des dépressions, avec une large autonomie politico administrative;
- districts isolés, dans des certaines parties de la Transylvanie.

Un terme assez rare rencontré a été celui du *comitat de Brasov (de Barsa)*, identifié au plus large sens possible au district de Brasov. Seulement quatre documents en parlent. Parmi ceux-ci nous nous arrêterons l'attention sur celui de 1288, où nous avons trouvé un „comitat” de Burcia: *"L'année 1288, l'archevêque de Strigoniou, Ladislau, appelait les Préposâtes, les Plébans, tous les nobles, les Allemands et les Szeklers, à la non obédience envers le roi Ladislau Cumanul, allié aux Tatares et aux Coumans et hostile au catholicisme. Parmi ceux appelés à cette résistance il y a aussi les Roumains des comitats de Sibiu et de Barsa de la Transylvanie"*⁴¹.

Le témoignage de la présence d'un comitat de Barsa est représenté aussi par l'attestation de quelques représentants du comitat de Braşov. Gernot Nüssbacher⁴² pose le problème de l'identification de ces "cneaz" en faisant recours à l'appel du prince Nicolaus, mentionné dans un document du 1294, le prince Salomon de Brasso, certifié dans les actes de époque en 1294, les princes Johannes și Jacobus, connus dans un document du 1341 ou Ladislaus, prince des Szeklers et de Brasov, certifié aussi dans un document du 1343.

Ce qui est bien à retenir c'est justement le fait que tous **ces comitats ne représentent pas des formes d'organisation politico administratives, ceux-ci ayant seulement un caractère sociopolitique.**

En ce qui concerne la dernière notion véhiculée – la Siège de Brasov (de Barsa), celle-ci apparaît dans des très peu documents (6). Florin Salvan souligne le manque d'une organisation de type siège sur le territoire de Barsa (1996), en apportant comme arguments la localisation de la localité allemande libre, Harman, non seulement dans le "district de Barsa, mais aussi dans le comitat d'Alba"⁴³.

Les plus petits districts ont été avalés par les institutions officielles, c'est-à-dire *les comitats*⁴⁴, et ceux de territoires de colonisation des Allemands et des Szeklers par les institutions politico administratives de la population respectives – *les sièges allemands et les sièges des Szeklers*⁴⁵.

L'organisation des sièges

Sur le fond de quelques troubles externes (les luttes pour la succession de l'Empire Romain entre l'Empire Allemand et celui Byzantin), sur le territoire de la région Barsa ont eu lieu d'importantes transformations politiques.

A partir du XI^e siècle, l'Hongrie a peu à peu commencé son conquête sur la Transylvanie, mais l'incapacité des rois de l'Hongrie de régner entièrement les

territoires conquis par les roumains a menée à la colonisation des quelques groupes ethniques dehors le royaume (**des Allemands et des Szeklers d'origine hongroise**).

Colonisés dans la Transylvanie de l'est par le Royaume féodal Hongrois, les Szeklers ont été apportés au but stratégique, étant utilisés comme gardiens des frontières. Due à l'absence des témoignages écrites, on peut saisir le fait que les colonisations ont été réalisées plutôt que ceux mentionnées dans des documents historiques. Un exemple illustratif en offre le fait que les Szeklers sont colonisés sûrement avant l'arrivée des Allemands, mais dans les documents historiques ce sont les Allemands qui apparaissent plus avant (en 1191), pendant que les Szeklers sont rappelés pour la première fois seulement dans un document de l'année 1210.

Les premières attestations documentaires datent du XII^e siècle, par la présentation d'un conflit armé entre le roi de l'Hongrie, Stefan le seconde, et le prince tchèque Vladislav⁴⁶ ou du conflit entre les rois Geza le seconde et Henrik de l'Autriche, "*Bissenii vero pessimi et siculi vilissimi omnes pariter fugierunt sicut oves a lupis, qui more solito preibant agmina Hungarorum*"⁴⁷.

Par les documents concernant la colonisation, en 1211, parmi les Cavaliers Teutons dans le Pays de Barsa, au but de la défense du royaume contre les Coumanes, sont aussi précisés les Szeklers comme voisins de ceux-ci. Le roi Andrei le seconde disait: "*dehors les Hongrois ou les Szeklers qui voudront passer dans le susnommé pays et qui concernant les dîmes restent débiteurs envers nous et envers notre église*"⁴⁸. Dans le diplôme du roi Andrei du 1224, on confère aux Allemands "*terra Siculorum de Sebus*".

Le premier document qui confirme l'autonomie des Allemands colonisés existe dès le début du XIII^e siècle, c'est-à-dire le diplôme délivré par le roi Andrei le deuxième, connu comme *Andreanum*: "*L'entier peuple, à partir d'Orastie jusqu'au Banat, ensemble avec la terre des Szeklers de Sebus (Sebes) et avec le territoire de Brasov soit un seul peuple et soit jugé par un seul juge, en s'annulant ainsi tous les districts, sauf celui de Sibiu*"⁴⁹. Felix Sustschek offre une gamme des droits municipaux des Allemands, qui sont partagés en quatre paragraphes: règles processuels, réglementations du droit de la famille, de successeur et de la tutelle, les obligations existantes et les dispositions de droit pénal. Les colons bénéficiaient de l'autonomie administrative, juridique et ecclésiastique, de l'autonomie législative, mais en échange ils étaient obligés à rendre certaines obligations en argent et toujours la dette d'offrir leur aide militaire au roi de l'Hongrie. Ils ont eu même la possibilité de bâtir des vrais systèmes

défensifs, ils ont eu leur propre monnaie, en essayant même à se soustraire à l'autorité hongroise.

Dans les contrées du sud-est de la Transylvanie, les colons organiseront leurs propres institutions territoriales administratives, respectivement des institutions de la manière de siège. En violant les clauses contractuelles, en essayant d'élargir leur domination, les cavaliers teutons vont être chasés. La raison était simple: leur désir de fonder un propre Etat sous suzeraineté papale.

La forme d'organisation des Allemands et des Szeklers a ses origines dans l'organisation de siège des Roumains. Les habitants allemands colonisées étaient organisés dans des centuries, une centurie incluant 3-4 établissements, qui constituait une siège de jugement (le Siège de Brasov, le Siège de Feldioara, le Siège de Prejmer, le Siège de Râșnov et le Siège de Codlea)⁵⁰.

Nommés initialement des "comitats", les institutions allemandes vont être réorganisées, les anciennes institutions vont être annulées, sauf celle de Sibiu. Les sept sièges (le Siège de Sibiu, le Siège de Nocrich, le Siège de Cinc, le Siège de Miercurea, le Siège de Sebeș, le Siège d'Orăștie, le Siège de Kozd – Rupea, le Siège de Sighișoara), et encore 2, annexées ultérieurement (le Siège de Mediaș, le Siège de Șinca) avaient de l'autonomie propre. Vers la fin du XV^e siècle a pris naissance *l'Assemblée* ou *l'Université allemande (Universitatis Saxonum)*⁵¹.

Les hauts dignitaires des sièges se réunissaient une fois par an, le 25 novembre pour débattre les principaux sujets de ses organisations. Les chefs des villages se nommaient des juges villageois (*Hann, villicus*), ils avaient des attributions administratives, fiscales et juridiques, pendant que les chefs des localités urbaines gardaient la dénomination de *judex, Richter*. A la direction des chaires allemandes il y avait un juge royal (*judex regisi*), nommé par le roi, ayant des attributions juridiques et ensuite le juge local (*judex terrestris*). Le plus important haut dignitaire tant aux Allemands qu'aux Szeklers était le chef du comitat.

Comme les sièges allemands, les sièges des Szeklers ont été retrouvés dans les attestations historiques comme districts, pour une certaine période, pour arriver à la forme finale d'institution de siège. L'organisation des sièges des Szeklers était complètement différente de ceux des Allemands, étant particulières aux populations bulgaro turciques⁵². En échange, il y avait choisi un juge royal. Les trois sièges trouvés dans la moitié de l'est de la région Pays de Barsa (région comprise différemment au présent par rapport au territoire de la période féodale) était le Siège de Sepsi, le Siège de Kezdi et le Siège d'Orbay, tous le long de la rivière Râul Negru. Ils bénéficiaient d'une autonomie juridique, économique,

administrative et militaire. L'Université Allemande avait un correspondant, c'est-à-dire l'assemblée générale des sièges propres aux Szeklers (*congregatio generalis*), réunie quatre fois par an. Elle s'appelait aussi *Universitatis Siculorum*, étant sous l'égide d'un représentant des Szeklers.

Ce qui était commun pour toutes ces institutions était la forme commune d'organisation, plus précisément la présence de telles nommées universités, bénéficiaires de l'autorité locale, mais sous la juridiction du pouvoir central hongrois. Les différences sont offertes dans les diverses dénominations de chefs: *greavi* pour Allemands et *primipilii* pour les Szeklers⁵³.

Les différences entre les comitats et les institutions des Szeklers ou allemandes sont surprises aussi par le spécifique ethnique des Allemands. Probablement on explique ainsi la raison pour laquelle, les limites de la région de Barsa ont été restreintes seulement à la zone de Brasov et le territoire voisin, le critère définitoire étant les considérants ethniques.

Il ne peut pas être réalisé aucune analyse régionale objective, en envisageant le critère ethnique comme facteur essentiel, sans prendre en compte "l'annulation" des éléments d'existence et de continuité roumaine.

Par l'envisagement de toutes les institutions administratives territoriales, caractéristiques à la période féodale, on a essayé de réaliser un tableau régional du Pays de Barsa, qui sans l'apport de toutes ces institutions n'auraient pas la même originalité qu'aujourd'hui.

NOTES

¹ Cocean Pompei, en *Țara (The Land) – A Typical Geographical Region of Romania*, en Revue Roumaine de Géographie, Bucarest, tome 41, Édition de l'Académie, définissait les régions géographiques de type "pays" comme des "enclaves de conservation des archaïsmes mais aussi des espaces vécus - écoumenisés"

² A voir *Țara Bârsei*, (1972), sous la rédaction de Dunăre Nicolae, Bucarest, Édition de l'Académie Roumaine, p.30

³ *Ibidem*, p. 31-35

⁴ *Ibidem*, p.33-39

⁵ *Ibidem*, pp. 32-39, Spécifique de cette civilisation sont les cultures Boian, Cucuteni-Ariusd, Cotofeni.

⁶ *Ibidem*, pp. 32-39

⁷ Salvan Florin, Costea Florea, *Civilizație și continuitate românească în Țara Bârsei (Din cele mai vechi timpuri până spre amurgul Evului mediu timpuriu)*, Brasov, Édition Orientul Latin, 1999, p.19

⁸ A voir Pârvan Vasile, *Dacia*, Bucarest, Édition Scientifique, 1977

⁹ En analysant les études rendus par Ptolemeu, Salvan Florin et Costea Florea, 1999, *œuvre citée*, p. 23, attirent l'attention sur l'existence des deux possibles peuples:

- "*caucoensii*" et "*cotensii*", ayant une localisation géographique proche de celle du Pays de Barsa.
- ¹⁰ Costea Florea, *Repertoriul arheologic al județului Brașov*, I, CUMIDAVA, XV-XIX, Brasov, 1995; *Repertoriul arheologic al județului Covasna*, Sfântu Gheorghe, Muzeé des Carpates de l'Est, 1998
- ¹¹ A voir Daicoviciu Hadrian, *Dacia de la Burebista la cucerirea romana*, Cluj, Édition Dacia, 1972, *œuvre citée* par Salvan Florin, Costea Florea, 1999, p. 28
- ¹² A voir Wachner Heinrich, *Istoria Tarii Barsei*, Brasov, Édition Aldus, 1995, p.13 ; Costea Florea, *œuvre citée*; L'homme paléolithique de type Neandertal habitait dans les grottes des montagnes qui entourait la Dépression de Brasov (les grottes Pestera Mare et Valea Coacăzii – sur le territoire du village Pestera, commune Măgura – et la grotte Gura Cheii Rasnov), leur principale activité étant la chasse.
- ¹³ Florin Salvan, Florea Costea, *œuvre citée*, 1999, pp. 217-232
- ¹⁴ Florin Salvan, *Viața satelor din Țara Bârsei în Evul mediu (secolele XIII-XVII)*, Bucarest, Édition de l'Académie Roumaine, 1996, p. 9
- ¹⁵ Ștefan Pascu, *Voievodatul Transilvaniei*, tome I, Cluj-Napoca, Édition Dacia, 1971, p. 35
- ¹⁶ *Ibidem*, p. 179
- ¹⁷ *Ibidem*, p. 179
- ¹⁸ *Ibidem*, p. 36
- ¹⁹ *Ibidem*, p. 28, à voir le texte original: „cuprins între Tisa și pădurea Igfon și între Mureș și Someș” („pădurea Igfon” correspondait à Padurea Craiului)
- ²⁰ *Ibidem*, p. 31, à voir le texte original: "teritoriul intracarpatic, de la Porțile Meseșului înspre apus, până la marginea sudică și estică a Podișului Transilvaniei".
- ²¹ Il y a une série de théories concernant le nom de ce roi hongrois, qui a été répandu sous des diverses formes: Gyla, Gula, Giula, Jula, Gygila, Julus, etc.
- ²² Ștefan Pascu, *œuvre citée*, tome I, 1971, p. 74, à voir le texte original: „Valea Someșului de la ieșirea acestuia din Țara Silvaniei până la izvoare: Munții Rodnei (Someșul Mare), Munții Gilăului (Someșul Mic)” „Podișul Transilvaniei și Munții Apuseni, valea Mureșului după ieșirea lui din Munții Gurghiului și până în Țara Zarandului”.
- ²³ Ioan Aurel Pop, *Românii și maghiarii în secolele IX-XIV (Geneza statului medieval în Transilvania)*, Cluj-Napoca, Édition Tribuna, 2003, p. 173
- ²⁴ *Ibidem*, p.173, à voir le texte original: „probabil terra Ultrasilvana înțeleasă de Anonymus pe vremea lui Gelou era, probabil, cea care apucase să intre sub control ungar și asupra căreia avea, în jur de 1150 ori cu ceva după această dată, autoritate voievodul”.
- ²⁵ Lupaș Ioan, *Realități istorice în voievodatul Transilvaniei din sec. XIII-XVI*, Cluj-Napoca, dans l'Annuaire de l'Institut de l'Histoire Nationale, tôme VII, 1936-1968, p. 38
- ²⁶ Syntagme qui traduit le mot roumain "cneaz"
- ²⁷ Florin Salvan, en lisant et en analysant les épreuves de Binder P. ou de Ștefan Pascu, va mentionner la présence de deux princes: le prince Radu dans le village Dumbravita et le prince Keneas de Rasnov.
- ²⁸ Florin Salvan, *Contribuții cu privire la voievodatul din Țara Bârsei*, dans la revue CUMIDAVA XV-XIX, Brașov, Annuaire de Musée d'Histoire de Brașov, 1990-1994, pp. 60-61

- ²⁹ Gernot Nussbacher, *Caietele Corona. Contribuții la istoria Brașovului, Caietul 3*, Brașov, Édition Aldus, 2004, p. 13
- ³⁰ *Ibidem*, p. 13
- ³¹ Florin Salvan, 1996, *œuvre citée*, p. 183
- ³² Ștefan Pascu, dans son épreuve, *Voievodatul Transilvaniei*, tome I, *œuvre citée*, pp. 115-129 soulignait la superposition de ces notions, et en égale mesure, la confusion créée par la présence de plusieurs unités simultanées pour une seule aire géographique.
- ³³ Cette démarche a été réalisée même il y a quelques années, pendant les années 1990-1994, les résultats de recherches étant publiés dans une étude bien systématisée de Salvan Florin, *Contribuții cu privire la voievodatul din Țara Bârsei, 1990-1994, œuvre citée*, pp. 59-65
- ³⁴ Ștefan Pascu proposait aussi, dans son épreuve *Voievodatul Transilvaniei*, tome I, en 1971, une division des attestations documentaires en quatre sous-périodes, mais à cette date-là il n'envisageait pas les unités territoriales administratives, mais la composante d'habitat de ces unités. Donc, il identifiait: 1. 1351-1400, 2. 1401-1437, 1438-1514 și 1515-1541.
- ³⁵ Florin Salvan, *œuvre citée*, 1996, p. 186, à voir le texte original: "*Trecerea de la sensul de „pământ” la cel de țară, „regiune” a avut loc pe teren românesc*".
- ³⁶ Coteanu Ion dans son oeuvre, *Originile limbii române*, Bucarest, 1981, p. 60, mentionnait que par la notion de "pays" on entendait des "territoires organisés", en incluant aussi les habitants de la langue roumaine qu'on y trouvait.
- ³⁷ Gernot Nüssbacher, *œuvre citée*, 2004, p. 14. Il affirme le fait que par "district" on comprend une certaine zone de frontière de la Transylvanie, ayant une certaine organisation militaire
- ³⁸ Florin Salvan, *œuvre citée*, 1996, p. 187
- ³⁹ Kyllien Franz, *Formarea și evoluția comitatului Brașovului*, dans "Studii și articole de istorie", VII, 1965, p.22
- ⁴⁰ Ștefan Pascu, *Voievodatul Transilvaniei*, tome IV, Cluj-Napoca, Edition Dacia, 1989, pp. 14 -15
- ⁴¹ Florin Salvan, *œuvre citée*, 1996, pp. 188-189, à voir le texte original: "*În anul 1288, arhiepiscopul de Strigoniu, Ladislau, chema pe prepoziții, plebanii, pe toți nobilii unguri, pe sași și secui la nesupunerea față de regele Ladislau Cumanul, aliat cu tătarii și cumanii și ostil catolicismului. Printre cei chemați la această împotrivire se numără și românii din „comitatele Sibiu și Bârsa din Transilvania"*"; Gernot Nüssbacher, *œuvre citée*, 2004, p. 13
- ⁴² Gernot Nüssbacher, *œuvre citée*, 2004, p. 13-14.
- ⁴³ Florin Salvan, *œuvre citée*, 1996, p.195
- ⁴⁴ *Ibidem*, p. 110. Les territoires conquis par les rois hongrois étaient partagés dans des petites unités administratives, sans des limites exactes, un hinterland autour de la cité connu sous la dénomination de comitat. Dans les premiers siècles du Moyen Age, ces comitats s'appelaient: *parochia, districtus, comitatus, sedes, diocesis* et ils avaient deux parties: l'une militaire, où se trouvait la garnison qui occupait la cité du comitat, l'autre économique, représentant les domaines régals.
- ⁴⁵ Le syntagme "Szeklers" est utilisé pour définir la population "*secuiasca*".
- ⁴⁶ *Ibidem*, p. 41
- ⁴⁷ *Ibidem*, p. 41

- ⁴⁸ *Ibidem*, p. 43, à voir le texte original: "în afară de ungurii sau secuii ce vor vrea să treacă în numita țară și cari în privința dijmelor rămân datori de noi și biserica noastră"
- ⁴⁹ Felix Sutschek, *Statutele municipale ale sașilor din Transilvania*, traduction de la langue allemande selon Grundzüge des Eigen-Landrechts der Siebenburgen Sachsen, Stuttgart, 1997, p. 27, à voir le texte original: "*Tot poporul, începând de la Orăștie până la Baraolt, împreună cu pământul secuilor de la Sebus (Sebeș) și cu teritoriul de la Drasov să fie un popor și să fie judecat de un singur jude, desființându-se toate districtele, cu excepția aceleia al Sibiului*"
- ⁵⁰ Ștefan Pascu, *œuvre citée*, 1971, p. 74
- ⁵¹ *Ibidem*, p. 88
- ⁵² *Ibidem*, p. 93
- ⁵³ Karoli Vekov, *Structuri juridico-militare și sociale la secuii în evul mediu*, Cluj-Napoca, Édition Studium, 2003, pp. 35-40.